

Engagement sur les modalités de location du Centre Camille Ney

La présente certifie que les conditions d'utilisation du Centre Camille Ney, concernant la location du site pendant la période du _____ au _____ seront respectées :

- L'autorisation Commodo de la classe 2 du Centre Camille Ney (dossier technique 13227/CRU/hco du 08/11/2016) limite l'accueil des visiteurs au nombre de 500 personnes réunies simultanément sur le site du Centre Camille Ney. Le locataire est tenu responsable du respect de cette disposition.
- Le locataire doit fournir à la commune et au CGDIS un dossier de sécurité comportant les informations suivantes : Un plan détaillé de la manifestation faisant apparaître le tracé des circulations, l'emplacement des tables, chaises, rangées de sièges, stands, espaces réservés aux exposants, les emplacements des moyens de secours, les poteaux de structure, les issues de secours (...) pour les salles et locaux utilisés lors de la location. (Des plans de base du bâtiment peuvent-être obtenus sur demande auprès de l'administration communale d'Ell).
- Le locataire doit laisser les sorties de secours libres et créer, le cas échéant, avec les tables et chaises des couloirs perpendiculaires aux sorties de secours.

_____, le _____

Nom et signature du locataire : _____

